

## **Vœu relatif à la pérennisation des dispositifs de solidarité mis en œuvre en réponse à la crise**

*déposé par les élu.e.s du groupe écologiste du 20<sup>e</sup>*

Considérant la crise sanitaire actuelle et le confinement généralisé qui a constitué la stratégie d'action de lutte contre la propagation de l'épidémie de COVID-19, l'action inestimable du personnel soignants et plus globalement de celles et ceux qui se sont trouvés en première ligne, l'action de la ville en matière de santé et auprès des séniors, le nombre de victimes et la souffrance des familles endeuillées ;

Considérant que le confinement a été à l'origine d'un ralentissement et parfois de l'arrêt d'un grand nombre d'activités avec un impact financier considérable de cette baisse d'activité sur les revenus des parisiens et tout particulièrement des plus précaires rendant difficile l'accès à une alimentation saine ;

Considérant que les difficultés économiques d'un grand nombre de ménages sont susceptibles de perdurer pendant une longue période et que nous avons le devoir de garantir l'accès à une alimentation équilibrée, à un prix raisonnable pour toutes et tous ;

Considérant l'importance, la qualité et la coordination des actions de solidarité spontanément créées par des habitant-es et des structures du 20<sup>e</sup> pour répondre à l'urgence (préparation et distribution de repas, recherche de produits destinés au don, fabrication de masques...) ;

Considérant que la mise à l'abri de nombreuses personnes en situation de vulnérabilité devrait prendre fin au 31/05/2020, pour cause de reprise d'activité ;

Considérant que les habitant.e.s de notre arrondissement, comme tous les français, ont dû réorganiser l'ensemble de leur quotidien en moins de 24h pour faire face à un risque sanitaire provoqué par la surexploitation des ressources naturelles par l'homme ;

Considérant que des situations de ce type sont malheureusement susceptibles de se reproduire à l'avenir et qu'il faut en tirer les enseignements en associant les personnes concernées ;

Considérant que la continuité pédagogique a pu être assurée grâce à l'engagement et à la vocation des enseignants mais que nombre d'enfants et de jeunes ne jouissaient pas des conditions nécessaires pour suivre un enseignement à distance et se sont de fait retrouvés en situation de décrochage imposé ;

Aussi, sur proposition des élus écologistes du 20<sup>e</sup> le Conseil d'arrondissement émet le vœu :

### **Pour l'alimentation**

- **que les aides financières pour l'alimentation des familles bénéficiant des tarifs de quotients familiaux 1, 2 et 3 soient pérennisées au-delà de la période de confinement,**
- **qu'un budget spécial pour le maintien au-delà de la période de confinement des "paniers des essentiels" en direction des publics précaires soit inscrit au budget rectificatif 2020 et que soit étudiée la possibilité de fournir des paniers de format réduit pour les personnes seules ou les petits foyers (parent seul avec un enfant, couple sans enfant),**

- que la réouverture sécurisée des marchés de la ville s'accompagne, là où cela est possible, d'extensions piétonnes permettant le respect des mesures de distanciation physique.

#### Pour la mise à l'abri pérenne

- que les points de distribution alimentaire pour personnes sans-abri mis en place pendant la durée du confinement dans le 20<sup>e</sup>, soient pérennisés,
- qu'un hébergement soit trouvé pour toutes les personnes ayant été mise à l'abri dans le 20<sup>e</sup> pendant le confinement (au Mama Shelter, à l'Hôtel Ibis-Porte de Montreuil etc.) afin d'éviter qu'elles ne se retrouvent, à nouveau, à la rue.

#### Pour les femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales

- que soit poursuivi et renforcé le dispositif d'information et d'accompagnement des femmes victimes et que soit menée une politique de formation des professionnels du secteur social, de l'éducation et de la santé.

#### Pour les actions citoyennes de solidarité

- que la Mairie du 20<sup>e</sup> et la Mairie de Paris accompagnent les demandes citoyennes de poursuite d'activité de solidarité, que ce soit par des aides financières ou tout autre moyen en fonction des demandes exprimées afin que puissent se poursuivre cet élan de solidarité qui aura caractérisé ce confinement.

#### Pour la démocratie

- Que soient organisés dès que les conditions sanitaires le permettront et à l'initiative de la Mairie du 20<sup>e</sup> des États généraux de la sortie de l'urgence sanitaire afin de tirer les enseignements dans tous les domaines de la période exceptionnelle de confinement que viennent de vivre les habitant.e.s du 20<sup>e</sup>,
- Ces États Généraux associeront de manière très ouverte les Conseils de quartiers, centres sociaux et tous les acteurs citoyens actifs comme les associations et les commerces afin de définir les besoins essentiels qui se sont fait jour et les principes d'organisation solidaire indispensables pour faire face à de nouvelles occurrences de situations d'urgences sanitaires et écologiques à l'avenir,
- qu'une action spécifique soit organisée envers les conseils de quartier afin de collecter les informations, les écrits et ressentis de la population sur ce moment si particulier qu'a été le confinement dans le 20<sup>e</sup> et que ce recueil de document fasse l'objet d'une valorisation culturelle (lecture, exposition...) lors de ces États Généraux.

#### Pour l'éducation

- Que la Mairie d'arrondissement mette en œuvre un plan d'intervention auprès des familles pour garantir l'égalité d'accès aux outils pédagogiques numériques en cas de crise sanitaire ou écologique et que les écoles puissent en toutes circonstances assurer leur rôle de lieu de vie et de mixité sociale insérée dans la vie des quartiers.